

TÉMOIGNAGE

MAISON EN BANDE DES ANNÉES 1960

michel**petit**architecte **vient de livrer l'extension et la rénovation d'une maison unifamiliale avec la collaboration d'INCA ingénieurs-conseils associés.**

Interview: Céline Coubray



MICHEL PETIT

Michel Petit est architecte depuis 1981. Il dirige l'agence michel**petit**architecte depuis 2002.



PLUS D'INFOS:

Ce projet est également présenté dans l'exposition organisée par l'OAI en collaboration avec le ministère du Logement pendant la Semaine du Logement.

www.michelpetitarchitecte.com

www.oai.lu

www.semainedunationaldedu

logement.lu

Quelle a été votre intervention dans cette maison en bande des années 1960?

«Le hall d'entrée, la cuisine et le séjour sont nouvellement agencés pour gagner en fluidité et fonctionnalité. Le séjour et les étages supérieurs bénéficient de nouvelles baies vitrées. La salle de bain a été reconfigurée pour servir les chambres existantes conservées dans leur caractère originel. Les pièces du deuxième étage et la bibliothèque qui coiffe la maison remplacent les pièces disposées sous l'ancienne toiture supprimée. L'unité spatiale des deux derniers étages s'articule autour d'une cage d'escalier ouverte, offrant des espaces généreux par lesquels on accède aux terrasses du dernier étage.

Sur quels éléments le bureau INCA est-il intervenu?

«La création d'un espace unique pour le séjour au rez-de-chaussée, d'une façade postérieure transparente et l'aménagement des deux derniers étages requièrent l'intervention vigoureuse de l'ingénieur pour définir un nouvel équilibre statique. Une collaboration dynamique s'installe entre l'architecte et les ingénieurs permettant d'infirmier ou de confirmer certains choix, tout en ouvrant de nouveaux horizons.

Pourquoi la toiture à pans inclinés a-t-elle été modifiée au profit d'une toiture plate?

«La nouvelle relation créée entre la maison et son environnement urbain est sensible au niveau des derniers étages ouverts sur le paysage urbain. La recherche d'une transparence nouvelle, en relation avec des espaces extérieurs exposés au sud, nécessite l'abandon de la toiture à pans inclinés.

En quoi ce projet répond-il aux exigences de la rénovation durable?

«En maintenant le passé construit aussi largement que possible pour s'en servir dans le nouveau bâtiment, les bases d'une construction durable sont jetées. Par la revalorisation de l'immeuble, le contexte urbain donné est

accepté et réutilisé, sans que l'exode vers la périphérie ne soit renforcé.

Cette maison a-t-elle été l'occasion d'utiliser une nouvelle technique, un nouveau matériau?

«La façade postérieure et le rehaussement en toiture sont exécutés en des matériaux connus, mis au service d'une architecture contemporaine. Les profilés en aluminium sont aussi fins que possible pour accentuer la transparence des surfaces vitrées et les panneaux en fibre-ciment facilitent, par leur finesse, l'habillage des corps saillants et balcons en façade postérieure. En façade principale, seul le vitrage devant les lamelles de la protection solaire est inhabituel sur des maisons d'habitation, mais nécessaire pour prévenir les dommages qu'une tempête pourrait occasionner. Ni les techniques employées ni les matériaux ne sont inhabituels, sauf pour le soin de la mise en œuvre qui est particulier et requiert un effort de précision pour des détails d'exécution au service de la simplicité visuelle qui s'exprime à travers le nécessaire en évitant le superflu.

«EN MAINTENANT LE PASSÉ CONSTRUIT AUSSI LARGEMENT QUE POSSIBLE POUR S'EN SERVIR DANS LE NOUVEAU BÂTIMENT, LES BASES D'UNE CONSTRUCTION DURABLE SONT JETÉES»

Michel Petit



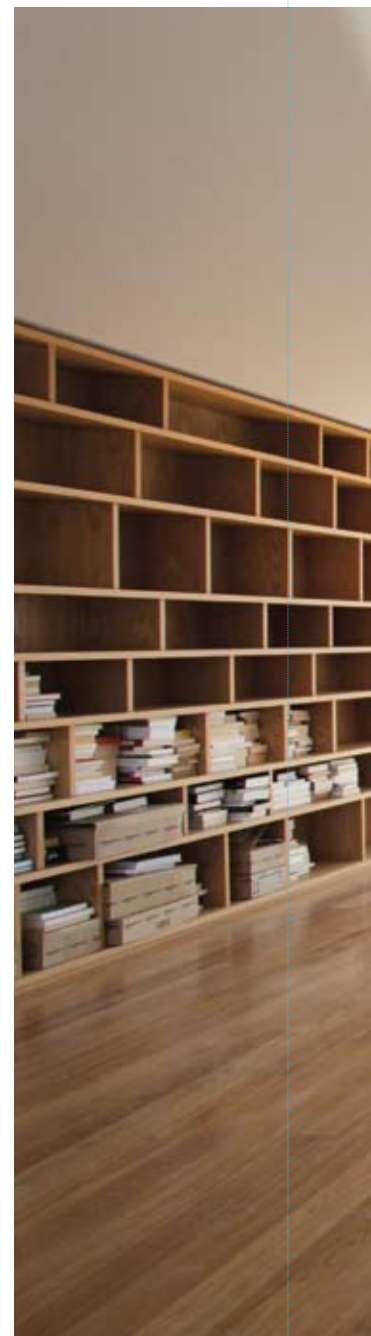
2



1



3



1

Les volumes supplémentaires en toiture n'altèrent pas le paysage urbain.

2

Le dernier étage bénéficie désormais d'une toiture plate

3

La façade arrière présente de nombreuses nouvelles baies vitrées permettant une forte transparence.

4

Le travail de l'architecte s'exprime aussi par la création d'atmosphères intérieures spécifiques à chaque étage, comme ici dans la bibliothèque qui coiffe la maison.



La maison a-t-elle changé de classe énergétique après la rénovation?

«L'amélioration des valeurs énergétiques est un des sujets primordiaux traités lors de cette rénovation. Grâce aux différentes mesures induites comme le triple vitrage, l'apport d'une façade isolante pour la façade sur rue et une isolation importante (22 cm) de la toiture plate, la consommation d'énergie primaire se situe à 105 kWh/m²a. Cette valeur est soumise aux impératifs de l'orientation au nord existante de la façade sur jardin. L'ouverture vers cet espace jugé important pour la vie des utilisateurs conditionne une dépense énergétique justifiée par la prolongation des espaces intérieurs vers l'espace vert extérieur.

Avez-vous tenu compte de l'environnement culturel de la bâtisse avant de concevoir la rénovation et l'extension?

«L'évolution du règlement sur les bâtisses au cours des dernières années donne l'occasion à

ce développement décisif du volume construit. Si l'alignement de la façade sur rue reste figé, les évolutions du règlement importantes en toiture sont mises à profit. Jusqu'à la corniche de la façade principale, l'architecture nouvelle n'induit que de légers changements afin de conserver l'équilibre actuel avec les façades voisines. L'expression retenue des volumes à géométrie simple réduit l'impact des volumes supplémentaires en toiture. L'animation supplémentaire n'altère pas le paysage des toitures qui, par ses pans inclinés, ses mansardes et lucarnes, est par essence mouvementé.

Des aides de l'État ont-elles été sollicitées pour la rénovation? Avez-vous aidé le maître d'ouvrage dans le montage de ses dossiers?

«Les aides des pouvoirs publics sont un apport non négligeable, encourageant les interventions de réduction des dépenses en énergie. La réduction des dépenses en TVA constitue

aussi un apport important. L'assistance donnée au maître de l'ouvrage dans la gestion de ces démarches est faite en même temps que la gestion générale des dépenses et délais qui découlent des commandes passées aux différents corps de métier.» ●